

ON S'ABONNE :  
**A Cahors**, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant *franco* un mandat sur la poste.  
**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :  
 Un an..... 16 fr.  
 Six mois..... 9 fr.  
 Trois mois..... 5 fr.  
 AUTRES DÉPARTEMENTS :  
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.  
 L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS  
**ANNONCES**,  
 25 centimes la ligne  
**RÉCLAMES**,  
 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
27	Dim.	s. Pantaléon.		☉ P. Q. le 4 à 11 h. 0' du soir.
28	Mardi.	s. Nazaire	Cazals, Soturac, Gramat.	☉ P. L. le 11, à 1 h. 48' du soir.
29	Lundi.	se Marthe	Grézels, Mauroux.	☉ D. Q. le 18, à 5 h. 22' du soir.
30	Mercr.	s. Abdon.	Lissac.	☉ N. L. le 26, à 9 h. 14' du soir.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DEPART. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS. R.S.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.....	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon).....	7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse. (Castelnau-Montrastier).....	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenque, l'Aveyron) (Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque) (Cazals, St-Géry).....	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 23 juillet 1862.

BULLETIN

L'état de siège ne paraît pas à la veille d'être levé à Varsovie. D'après une correspondance particulière, le général Kryzanowsky, dans un conseil militaire, aurait prétendu que, dans la situation actuelle, il convenait mieux d'en augmenter les rigueurs que de les adoucir. — Ainsi, comme on le verra plus loin, les arrestations continuent dans l'armée; des mesures d'intimidation sont prises sur tout le territoire, et la malheureuse Pologne sera encore victime d'un acte sauvage commis à son insu par un individu qu'elle renie.

On mande cependant de Varsovie que le grand-duc Constantin a ordonné l'élargissement de cinquante à soixante personnes détenues préventivement pour motif politique.

Notre correspondance nous apprend qu'on commence à Turin à se préoccuper beaucoup moins de Garibaldi. L'attitude résolue du ministère, de la chambre et de l'opinion publique ont ramené les esprits sur les conséquences d'un langage qu'on ne peut appeler qu'insensé.

Le parti d'action ayant voulu faire, à Milan, une manifestation contre le consul de France, il a suffi d'une patrouille des gardes nationaux pour rétablir l'ordre. La population a réprouvé cette ridicule tentative.

S'il faut en croire à une correspondance particulière, les cabinets de Paris et de Turin seraient entièrement d'accord sur une solution de la question romaine. Elle recevrait, sous peu, son exécution.

Une dépêche annonce que l'on fait à Cologne des préparatifs pour l'entrevue qui doit avoir lieu entre l'Empereur des Français, l'Empereur de Russie et le roi Guillaume, du 5 au 10 septembre prochain.

Les correspondances d'Amérique, dit le bulletin du *Moniteur*, sont très contradictoires. — D'après une dépêche de New-York, du 8 juillet,

le général Mac Clellan aurait fait un mouvement le long de la rivière James pour relier le corps du général Burnside, qui avait reçu l'ordre de se rendre en toute hâte de Newbern à Richmond. Après avoir reçu ces renforts, les fédéraux, s'étaient portés vers le fort Monroë, où ils se retranchaient en attendant le général Buel, qui leur amenaient 50,000 hommes de l'armée de Corinth. Une nouvelle bataille paraissait imminente. On pressait les armements dans le Nord.

D'autre part, les journaux anglais publient des dépêches privées apportées par le steamer *Glasgow*, et d'après lesquelles l'armée fédérale aurait opéré sa retraite sur le fort Monroë dans un désordre complet. Le général Mac-Clellan, se voyant coupé par les divisions des généraux Lee et Johnson, aurait même été jusqu'à offrir de capituler. Mais l'authenticité de ces dernières nouvelles, qui sont datées du 5 juillet, paraît fort contestable, puisque celles apportées par le steamer *le Jura* vont jusqu'au 10 de ce mois, et qu'il n'y est fait aucune mention d'un événement aussi important que la capitulation du général en chef de l'armée fédérale.

Les nouvelles du Mexique n'offrent rien d'important. Aucune attaque n'a été dirigée contre la ville d'Orizaba.

Une requête du prince Kon à l'empereur de Chine, relative à la situation des Chrétiens dans l'empire, vient d'être publiée. Ce document plein d'intérêt, dit *le Temps*, semble constater de la part du gouvernement chinois, la résolution arrêtée de traiter les Chrétiens sur le pied de la plus parfaite égalité avec les Chinois non convertis. Le prince Kong fait remarquer à l'Empereur que ses instructions n'ont pas été suivies partout à l'égard des Chrétiens, et il pense qu'on doit inviter tous les magistrats de l'Empire à « ap- » porter dorénavant la plus parfaite équité dans » toutes les affaires qui intéressent les Chrétiens, » quelle que soit d'ailleurs leur opinion personnelle, qu'ils devront mettre de côté. »

L'Empereur a rendu un décret conforme.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Milan, 19 juillet.

L'agitation augmente en Vénétie. Les démonstrations se succèdent tous les jours. La police déploie à Venise les rigueurs de l'état de siège.

Plusieurs prisonniers politiques ont été envoyés sous escorte dans les forteresses autrichiennes.

Varsovie, 19 juillet.

L'opération suivie par le général Luders a été des plus pénibles. M. Languebeck a été obligé de lui couper une partie de la mâchoire. Le général a été soulagé, mais tout danger n'a pas disparu.

L'âge du général (soixante-onze ans) contribue à augmenter ces craintes.

Craovie, 19 juillet.

La séparation administrative du royaume de Pologne de l'empire russe est décidée.

Une douane russe sera établie à Kowno, et une douane polonaise à Kribartz.

Le grand duché de Lyuanie ne ferait pas partie de la Pologne.

On attribue à l'empereur l'intention de rendre à la Pologne son autonomie administrative et le grand-duc Constantin serait appelé à réaliser ce plan.

Une amnistie générale est toujours considérée comme imminente à Varsovie.

Paris, 21 juillet.

La *Presse* dit que l'effectif des troupes françaises au Mexique sera de 30,000 hommes.

Turin, 21 juillet.

M. Somiaz est nommé ambassadeur extraordinaire à Saint-Pétersbourg.

New-York, 10 juillet.

Un projet de milice, sans distinction de race ni de couleur, a été déposé au Congrès.

Les pertes dans la bataille de Richmond sont très-considérables.

On assure que M. Slidell a écrit que la France reconnaîtra prochainement le Sud.

Paris, 22 juillet.

Madrid, 21 juillet.

La *Correspondencia* dit qu'il est possible que l'Espagne reconnaisse l'Italie, sous certaines conditions.

Berlin, 21 juillet.

Le roi a reçu en audience particulière M. Launay, qui lui a remis ses lettres de créance du roi d'Italie.

Londres 22 juillet.

Lord Palmerston a dit qu'il n'était nullement informé que les Turcs eussent l'intention d'envahir Belgrade.

en France, ne fut-ce que pour ne pas perdre l'habitude de parler français. Je n'ai pu passer devant Rome sans entrer une fois de plus dans son mystique sanctuaire, ni m'empêcher de saluer Florence et cette Toscane si hospitalière et si aimée! J'ai inspecté aussi un peu à la hâte les colonies anglaises et les richesses du Zollverein. J'ai trouvé sur ma route les costumes et les types les plus étranges; j'ai entendu parler autour de moi toutes les langues du globe, et je crois qu'en sortant de cette gigantesque Tour de Babel, il est presque impossible de ne pas se sentir comme saisi d'éblouissement et de vertige!

C'est en vain qu'on veut mettre un peu d'ordre dans ses idées; c'est en vain qu'on a cherché à vous faciliter la route, et qu'on a multiplié à l'envi les plans, les cartes, les guides surtout. Il en est même qui ont la prétention, ou plutôt la présomption, de vous faire bien connaître l'Exposition en un jour. Il y en a bien un qui a l'outrecuidance de s'intituler bravement : L'Exhibition vue en quatre heures! Son auteur anonyme doit être sans aucun doute un employé du chemin de fer, qui réduit tout à la plus simple expression de la vapeur! Pure chimère que toutes ces promesses. Et pourtant, il faut bien s'adresser à ces guides, fût-ce que pour se retrouver, quand on s'est égaré, et je voyais l'autre jour un rédacteur de la presse de Londres qui m'avouait qu'il ne pouvait se passer du *Penny-guide*, quoiqu'il y vint sans cesse.

Par bonheur, il y a des abris contre la chaleur, et je ne pouvais trouver un refuge qui me convint mieux aujourd'hui pour me reposer et vous entrete-

nir de l'Exposition que la *letter writing room*, ou salle de la correspondance, admirablement située entre le bureau de poste et le bureau télégraphique, et qui, moyennant un penny, vous offre une chaise, une table, des plumes, des encriers et des renseignements, sans hésiter même à vous accorder, pour 2 pences de plus, une feuille de papier et une enveloppe, à l'estampille de l'Exposition.

Si l'Exhibition semble, en effet, être le symbole de l'infini, il faut au moins lui rendre cette justice que sa prévoyance n'a rien oublié, et qu'on peut y trouver tout ce qu'on peut désirer, tout absolument, à la seule exception d'un lit. Mais une fois que vous êtes sorti du vôtre, vous pouvez arriver, et même, à la grande rigueur, en robe de chambre, puisque la première chose qui se présente, par quelque porte que vous soyez entré, est la salle de toilette (*dressing and washing room*), abondamment pourvue de miroirs, de patères, de savons, de brosses, et même d'un *groom* et d'un coiffeur.

Et à propos de lits, comment les commissaires, si inventifs, de l'Exposition n'ont-ils pas eu l'idée d'organiser, par exemple, comme la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest l'avait fait jadis, pour ses invités à l'inauguration de la ligne de Cherbourg, une longue suite de tentes, de tentes *waterproofs* surtout, et comme un véritable camp qu'on eût placé, bien entendu, hors de l'enceinte fortifiée des tourniquets. Voyez, en effet, l'avantage incommensurable que leur eût offert cette ingénieuse combinaison; d'une part, ils eussent perçu un prix de location auquel je ne les crois pas insensibles, et, de plus, ils

New-York, 10 juillet.

La ville de New-York fournira à l'armée fédérale les quatre nouveaux régiments. Le Congrès est saisi d'un projet d'organisation de la milice dans lequel il n'est tenu aucun compte de la couleur ni de la race.

L'armée de Burnside a fait sa jonction avec celle du général Mac-Clellan.

D'après le *Richmond Examiner*, M. Slidell aurait écrit de Paris qu'il attendait incessamment la reconnaissance du Sud par le gouvernement français.

Le président Lincoln a visité l'armée du général Mac-Clellan et a eu une entrevue avec Burnside.

Le Congrès vient d'autoriser le gouvernement à établir un chantier de construction à Philadelphie. On pense que le Congrès suspendra ses travaux dans quelques jours.

M. Lincoln doit publier prochainement une proclamation dans laquelle sera développée la politique du futur cabinet. Dans les dernières réunions de la Chambre, plusieurs membres ont attaqué violemment le gouvernement pour avoir caché le véritable état des choses devant Richmond.

L'*Evening-Post* dit que les pertes fédérales à la bataille de Richmond sont beaucoup plus considérables qu'on ne le suppose. Le *Courier des Etats-Unis* rapporte que le régiment des gardes de Lafayette a été tellement décimé, que tous ses hommes, à l'exception de cinquante, ont été mis hors de combat.

Turin, 20 juillet.

Chambre des députés. — Le général Durando, répondant à une interpellation de M. Petruccelli della Gattino, constate, dans un discours très-applaudi, l'état des relations internationales du cabinet de Turin. La base de la politique italienne est l'alliance française. Le ministre renouvelle d'énergiques protestations contre les paroles de Garibaldi. Il dit que le gouvernement allié de l'Empereur ne fera jamais rien de contraire aux intérêts de l'Italie. Il ajoute que les relations du cabinet avec l'Angleterre sont très-cordiales, en repoussant l'idée d'une guerre éventuelle avec l'Angleterre. Le rôle de l'Italie est d'être un trait-d'union entre les puissances occidentales. On connaît maintenant les négociations qui ont accompagné la reconnaissance du royaume d'Italie par la Prusse et la Russie; tous les documents diplomatiques y relatifs ont été déposés sur le bureau de la Chambre. Le général Durando espère que les puissances allemandes suivront l'exemple de la Prusse. Il constate les rapports amicaux qui existent entre l'Italie et la Belgique, la Suisse et d'autres puissances. Il est dit un mot des différends avec l'Espagne. Il touche en passant la question du Montenegro et de la Serbie. Relativement à la question vénitienne, il parle

auraient eu l'agrément, pour peu qu'on eût oublié son mouchoir ou ses gants, de *tourner* plusieurs fois leurs locataires, puisque le droit de vente est interdit, et qu'une inflexible pancarte vous dit en toutes lettres : *No re-admission without re-payment*.

Si Paris a fini par supprimer à la Bourse, après bien des luttes, cette invention essentiellement anglaise du tourniquet, il faut avouer qu'il règne plus que jamais en maître à Londres, qu'on l'y a poussé jusqu'à l'abus, et qu'il est un perpétuel sujet d'agacement. Il n'y a pas un endroit, pas un concert, pas un jardin à peu près public, pas une *Exhibition* (et elles pullulent), où il ne faille subir ses *fourches caudines*. Tous les ponts payants, et ils le sont presque tous, en sont pourvus, même le *Waterloo-bridge* et le *suspension-bridge*, qui mènent à un des chemins de fer les plus suivis, en sorte que pour peu que vous trouviez devant vous quelques vastes crinolines arrêtées dans l'engrenage, vous êtes à peu près assuré de manquer le train.

A l'*International Exhibition* non-seulement il y a un tourniquet à chaque porte d'entrée, mais il y a attaché à l'exposition, un vaste et splendide jardin, tout rempli de fleurs, fontaines avec cascades, rivière, et avec une serre vraiment magnifique; et quoique ce jardin ait tout l'air d'en dépendre, il faut encore passer par un nouveau tourniquet pour aller à ce *royal horticultural garden* et passer par un autre tourniquet, payant bien entendu, pour rentrer du jardin dans l'intérieur de l'Exposition.

Le service important des buffets, ou *refreshment rooms*, ne pouvait aussi être trop étudié dans un

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 23 juillet 1862.

L'Exposition internationale. — L'Exposition agricole de Battersea. — La fête de la distribution des récompenses. — Les zouaves à Londres.

Londres, mercredi, 16 juillet 1862.

A. M. le Rédacteur du JOURNAL DU LOT.

Cher Monsieur,

Il est grandement temps de vous faire enfin pénétrer avec moi dans l'intérieur de la grande *international Exhibition*; car nos lecteurs pourraient commencer à remarquer, en ce qui la concerne, qu'ils ont déjà par trop fait antichambre, et qualifier d'au moins bizarre ce correspondant de Londres, qui s'est mis jusqu'ici à leur parler à peu près de tout....., excepté d'elle.

Mais plus je me plais à errer dans cet immense dédale, rempli de toutes les merveilles de l'industrie, de la science, des arts, du génie humain, et plus je reconnais combien il est difficile de donner même un aperçu de ce qui vient, presque à chaque pas, appeler nos regards ou arrêter notre attention.

Je viens de passer quatre grandes heures, après bien d'autres, à parcourir toutes ces galeries sans fin, où tout se mêle, où tout se confond, où tout se heurte, où l'insignifiant vient parfois cotoyer le sublime. Je me suis laissé assourdir, avec une certaine complaisance, au vacarme effrayant et grandiose de toutes les machines en mouvement, et j'ai, pour ainsi dire, vu à l'œuvre Manchester, Birmingham et Glasgow! Je suis resté, comme toujours, quelque temps

d'un projet de rachat de Venise mis en avant l'année dernière, mais qui n'a pas abouti. Le ministre exprime enfin l'espoir que la solution de la question romaine ne tardera pas longtemps.

Vienne, 21 juillet.

L'empereur est, depuis ce matin, de retour à Vienne, de son voyage à Possenhofen, où il était allé voir S. M. l'impératrice.

Revue des Journaux.

LA PRESSE.

On lit dans la Presse, sous la signature de M. Payrat :

« Nous le répétons, parce qu'on ne saurait trop le répéter, c'est à l'appui de la France et à leur admirable sagesse que les italiens doivent d'être, aujourd'hui, une nation de vingt-deux millions de citoyens libres. Qu'ils continuent à se montrer calmes, unis, patients, à déjouer les intrigues de leurs ennemis, les excitations des esprits exaltés, et qu'ils soient bien tranquilles. Le passé leur répond de l'avenir. Le programme, quoi qu'on fasse, s'accomplira : ils seront libres depuis les Alpes jusqu'à l'Adriatique ; le drapeau tricolore flottera dans Venise, le roi d'Italie trônera dans le Quirinal. Désormais le danger, pour l'Italie, est du côté où la turbulence et l'ambition veulent tout précipiter pour se satisfaire, il n'y a aucun danger du côté où il suffit de gagner du temps pour arriver au but. »

L'UNION.

L'Union se console des ennuis que lui cause la reconnaissance de l'Italie par la Russie à l'aspect de « l'horrible gêne » où Garibaldi vient de mettre les « conservateurs » de la révolution ; quant à M. Laurentie il ne s'est jamais trompé sur le compte de l'ex-dictateur :

« Ceux qui de pudeur se voilent la face, à présent, devant cette éloquence d'extermination, ajoute M. Laurentie, daigneraient-ils se souvenir des flots de colère qu'ils ont versés sur nous lorsque nous refusions de glorifier avec eux le flibustier auteur de crimes qui ont fait tomber les trônes d'Italie et secoué les trônes de toute l'Europe ? »

LE MONDE.

Le Monde publie une requête adressée par le prince Kong et les hauts dignitaires du gouvernement à l'Empereur de Chine en faveur des chrétiens ; requête suivie d'un édit impérial ordonnant à tous les magistrats l'équité la plus parfaite dans toutes les affaires intéressant les chrétiens.

M. Coquille fait observer que ces documents témoignent d'un grand changement en Chine, dans le sort de nos coreligionnaires ; il est dû à l'établissement d'une ambassade permanente à Pékin : « Désormais, grâce à cette mesure, la protection des catholiques restera dans l'Extrême-Orient, l'attribut de notre politique et de notre diplomatie et les résultats de notre expédition se perpétueront. »

LE PAYS.

Le Pays estime qu'il ne faut pas risquer par une précipitation intempestive de prolonger les malheurs qu'on veut empêcher :

« Il appartient en France comme en Angleterre, dit M. de Beaufort, au gouvernement de choisir le moment opportun où il faudra faire entendre aux américains la voix de la raison et de l'humanité. »

pays, comme l'Angleterre, où le lunch ou luncheon est si bien devenu une nécessité sociale que je lisais l'autre jour, dans le compte-rendu d'une affaire capitale, le procès de Mme Wyse, accusée d'infanticide : « Ici le président et les jurés se retirent pour prendre des rafraichissements. » Or, on sait ce que les Anglais entendent par ce mot si élastique de refreshments.

Les refreshments rooms qui règnent dans toute la longueur de l'hémicycle des jardins et qui peuvent embrasser l'espace d'un à deux kilomètres forment trois divisions tout-à-fait distinctes, quoique se suivant les unes les autres. Il y a le buffet allemand ou buffet du Zollverein, le buffet anglais, et enfin notre buffet français, sans compter tous les petits buffets-succursales du jardin.

Le nôtre n'a qu'un tort, c'est d'avoir un personnel de noms trop retentissants, trop célèbres, et à faire venir l'eau à la bouche des gourmets de toutes les nations. Pôtel et Chabot, pour la partie culinaire, Félix, pour la pâtisserie, et Boissier, pour les friandises. Or, comme il n'y a pas un anglais ou une anglaise de la Gentry, qui n'ait eu bien souvent, à Paris, l'occasion d'avoir ses habitudes dans ces trois maisons, il résulte que le buffet français nous est à tout jamais interdit, surtout les grands jours, c'est-à-dire le vendredi et le samedi. Les anglais, qui manquent en cela de patriotisme, en font alors le siège en règle, et en les voyant toujours si bien assis quand nous sommes à peine servis debout, je me suis demandé si beaucoup d'entre eux n'ont pas leurs stalles louées à l'avance, comme à Covent-Garden. Il fallait voir cette véritable bataille qui s'y livra surtout le

LE JOURNAL DES DÉBATS.

Les Débats déclarent de nouveau qu'ils ne sont pas opposés, en principe, à la médiation ; toutefois ils établissent des réserves sur les moyens à l'aide desquels les gouvernements d'Europe se proposeraient d'intervenir dans le conflit américain. Ainsi, Allouy n'admet pas, comme M. Lindsay, que les puissances puissent agir par voie de remontrances amicales ou autrement.

LE TEMPS.

On lit dans le Temps, sous la signature de M. Ed. Scherer :

« L'alliance de la France avec la Russie serait, bon gré malgré, une alliance contre l'Angleterre. Elle le serait parce que cette alliance détruirait l'équilibre des forces européennes tel qu'il est actuellement constitué ; elle le serait surtout pas la nature des questions que les nouveaux alliés auraient la prétention de régler en commun. »

« Au premier rang de ces questions se trouve la question d'Orient. Nous savons combien cette question est difficile. Nous ne sommes pas de ceux qui font consister l'habileté ou la prudence à renvoyer indéfiniment la solution d'un problème, par cela seul qu'il est épineux. Nous croyons que la politique anglaise, en cette affaire, que la politique du Statu quo est une politique à courte vue. Mais nous ne croyons pas non plus que la question d'Orient puisse être réglée sans le concours de l'Angleterre. Essayer de le faire, ce serait provoquer la guerre, la grande guerre, l'une de ces luttes où une nation comme l'Angleterre se laisse tuer plutôt que de céder. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

On écrit de Vichy :

L'Empereur mène ici à peu près la même vie que l'an passé. Le matin, il prend son bain à l'établissement ; dans la journée, il travaille et se promène un peu. Le soir, quelquefois il va au spectacle à l'établissement. Comme l'an passé, on le suit, on le cherche, on l'accable de manifestations. Le dimanche surtout, la villa Strauss est assaillie. Ce sont les orphéons des villes voisines qui viennent donner des arabes, les collèges, les conseils municipaux, etc., qui arrivent, bannière en tête, avec leurs poésies ou leurs adresses.

En vain le maire de Vichy colle des placards à tous les arbres du parc pour inviter les habitants de cette ville à la discrétion ; en vain on annonce que les placets ne doivent point être remis aux mains de l'Empereur, mais déposés à l'hôtel où logent ses secrétaires. Tout est inutile. Il en résultera que bientôt on sera obligé d'user envers les contrevenants d'une répression douce.

Le jeune prince Murat est venu se joindre aux personnages politiques qui accompagnent l'Empereur.

On annonce, à Vichy, la présence de M. Plon, imprimeur de l'Empereur. Quelques personnes, se croyant bien informées, rattachent à tort sa présence à l'impression de la vie de César. L'Empereur s'occupe toujours beaucoup de cet ouvrage.

Il est positif que l'Empereur corrige les dernières épreuves du premier volume de son ouvrage sur César. Ce volume paraîtra, dit-on, à la fin du mois. Mais ce n'est point M. Plon qui l'imprime, c'est M. Didot.

Par suite de sa visite à Gergovie, S. M.

jour de la distribution des récompenses, après la solennité, et alors qu'ils avaient été forcément trois heures sans manger. On a pu craindre ce jour-là qu'il n'y eût un grand nombre de victimes, qui auraient eu pour épitaphe le vers de Victor Hugo :

« Elle aimait trop le... lunch ! c'est ce qui la tuée ! »

Par bonheur il y a une providence, et on en fut quitte pour la peur !...

Vous n'attendez pas que je vienne aujourd'hui, dans le cadre si étroit d'un courrier de Londres, vous citer les choses vraiment remarquables de l'Exposition française, du French département, comme on dit ici ; car ce serait comme la nomenclature d'un livret qu'il faudrait faire, et je me verrais forcé de nommer tous les exposants, surtout dans les galeries de peinture, où nous sommes si noblement représentés par les Ingres, les Delacroix, les Decamps, les Gérôme, les Delacroix, les Flandrin, les Meissonnier, les Horace Vernet et de citer tous leurs envois. Je ne puis m'empêcher de mentionner les magnificences des manufactures impériales, l'Assembléon magistrale des Gobelins, d'après le Titien, et les admirables chefs-d'œuvre de la manufacture de Sèvres, et, parmi les merveilles de la bijouterie artistique, le Surtout de la maison Christoffe, destiné aux dîners d'apparat de notre Hôtel-de-Ville.

Dans la galerie anglaise, il faudrait parler en première ligne de presque tous les tableaux d'Hogarth, qu'on peut appeler le Giotto anglais, puisqu'il a été le créateur de l'école dans laquelle l'ont suivi, et avec tant d'ampleur, les Reynolds, les Gainsborough et les Lawrence, et plus tard le célèbre Landseer.

a fait, paraît-il, des modifications à un chapitre de son livre. On ne saurait croire quel soin l'Empereur Napoléon met à cet ouvrage qui sera du plus haut intérêt historique. Il est resté près de trois heures sur la montagne de Gergovie, par une chaude journée, étudiant les aspects et les vestiges, tirant des inductions, demandant au présent le secret du passé.

J'ai plaisir à revenir sur ce que je vous disais l'autre jour à propos de l'empressement de goût médiocre que mettait la population de Vichy à se porter sur le passage de l'Empereur malgré les avis du Maire.

Après les premiers jours d'effervescence, on a compris enfin que la meilleure manière de témoigner au souverain du respect et de l'attachement, c'était de lui laisser la liberté de ses allures. Hier, l'Empereur a pu se promener dans la grande allée du parc, parmi les baigneurs, sans provoquer d'autres manifestations que des saluts discrets.

On croit que l'Empereur quittera Vichy vers le 8 août. De Vichy, il se rendra pour une dizaine de jours à Saint-Cloud. De Saint-Cloud il ira au camp de Châlons. Du camp de Châlons à Biarritz. Au retour des bains de mer, il ira comme les années précédentes à Compiègne.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a reçu l'avis des souscriptions suivantes, qui attestent l'adhésion empressée de la magistrature à l'œuvre des prêts de l'Enfance au travail :

La cour de Cassation a fait don à la Société d'une somme de 3,000 fr. ; l'œuvre compte parmi ses fondateurs un grand nombre de membres de la cour impériale de Paris et du Tribunal de la Seine. Une somme de mille fr. a été versée par les juges de paix de Paris.

Les cours impériales de Bordeaux, de Toulouse, de Nancy et de Bastia se sont inscrites au nombre des donateurs ; celle de Pau parmi les fondateurs. Les cours d'Amiens, de Montpellier, de Nîmes se sont associées à ce double titre à l'œuvre du Prince Impérial, et celle de Limoges a souscrit trois engagements de fondateur.

Les tribunaux civils ont montré le même empressement : ceux d'Aubusson, de Bordeaux, de Limoges, de Rochecouart, de Toulouse, ont versé des sommes importantes. Ceux d'Alais, d'Apt, de Bellac, de Bourgaueuf, de Carpentras, de Châteaudun, de Flozac, de Guéret, de Largentière, de Mende, de Nîmes, d'Orange, de Perpignan, de Ste-Affrique et tous les tribunaux du ressort de la cour de Pau ont pris rang parmi les donateurs ; celui de Montpellier a voulu figurer à la fois parmi les fondateurs et les donateurs.

Les trois justices de paix de Montpellier se sont réunies pour souscrire au titre de fondateur.

Enfin un grand nombre de magistrats, dont plusieurs avaient manifesté leur sympathie dans les souscriptions collectives de leurs compagnies, ont tenu à prendre une part plus intime à l'établissement de la Société et à figurer personnellement sur la liste des fondateurs.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté, en date du 18 juillet 1862, de M. le Directeur général de l'Administration des Contributions directes, M. Magnoac, pre-

A côté de la grande exhibition internationale, il faut placer comme corollaire la magnifique Agricultural Exhibition de Battersea, qui embrassait un espace de plus de deux milles ou près d'une lieue et qui a été, au dire des gens compétents, plus belle et plus complète que toutes ces devancières. Et je me suis demandé comment je n'ai pas vu là tous vos grands propriétaires et tous vos grands agriculteurs du Lot, surtout en y voyant représentés beaucoup de nos départements, et en remarquant, par exemple, M. Léopold Javal, député du département de l'Yonne, et, pour représenter les départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, une foule de noms bien connus à Paris, et parmi eux M. Darblay aîné, ancien député, et son petit-fils, un jeune agriculteur plein d'avenir, membre d'une commission nommée par le préfet de Seine-Marne, et chargé, à ce titre, d'examiner et d'apprécier l'exposition de Battersea, au point de vue des intérêts agricoles du département. Ils auraient vu des instruments agricoles et des locomobiles à gouvernails qui semblent être arrivés à la perfection du genre ; ils auraient pu remarquer, sans parler de la race chevaline ou bovine et pour parler de la race ovine dont on s'occupe tant dans le Lot, de Cotswold et des Pouth-Dorvns à tête et à pattes noires, comme on n'en peut voir qu'en Angleterre.

La fête de la distribution dont j'aurais aimé à vous parler avec quelques détails, si l'heure de la poste ne s'y opposait, a été une magnifique solennité, par bonheur favorisée par une journée sans pluie, ce qui lui a permis d'avoir lieu dans les jardins de l'exposition. Elle s'est composée d'un grand défilé des jurés de toutes les nations, bannière en tête ; d'une allocution prononcée par S. A. R. le duc de Cambridge, représentant de Sa Majesté, d'un très-beau discours de M. Rouher, adressé tout à la fois à S. A. R. et aux représentants de toutes les nations,

mier commis de la Direction du Lot, a été promu à la première classe.

Nous nous empressons d'annoncer que S. Exc. M. le Ministre de l'Intérieur a envoyé, le 18 juillet courant, les expéditions en forme de la loi qui autorise l'emprunt de 120 mille francs pour l'agrandissement des abords de la nouvelle halle aux grains, ainsi que du décret déclaratif d'utilité publique. — Il ne reste actuellement, pour arriver à l'expropriation, qu'à remplir les formalités prescrites par le titre 2 de la loi du 3 mai 1841.

ADJUDICATION.

Le mardi, 12 août prochain, à une heure précise du soir, il sera procédé par le Préfet du Lot, en Conseil de préfecture et en présence de M. l'Agent-Voyer en chef du département, à l'adjudication, au rabais, des travaux à exécuter pour la Construction de la partie du Chemin vicinal d'intérêt commun, n° 70, de Gourdon à Gramat, comprise entre le village des Aspes et Gramat, ayant une longueur de 2,932 m.

La dépense est évaluée à la somme de . . . . . 12,500 fr. »

Y compris une somme à valoir de . . . . . 677 fr. 80

Le montant du cautionnement reste fixé à la somme de . . . . . 500 fr. »

ADJUDICATION.

Le mardi, 12 août prochain, à une heure précise du soir, il sera procédé par le Préfet du Lot, en Conseil de préfecture et en présence de M. l'Agent-Voyer en chef du département, à l'adjudication, au rabais, des travaux à exécuter pour la Construction de la partie du Chemin vicinal d'intérêt commun, n° 22, de Salviac à Villefranche, comprise entre la route départementale, n° 8, et le haut de la côte de la Boisiérette, ayant une longueur de 1,410 m. 10 c.

La dépense est évaluée à la somme de . . . . . 4,600 fr. »

Y compris une somme à valoir de . . . . . 267 fr. 44

Le montant du cautionnement reste fixé à la somme de . . . . . 200 fr. »

ADJUDICATION.

Le mardi, 12 août prochain, à une heure précise du soir, il sera procédé par le Préfet du Lot, en Conseil de préfecture et en présence de M. l'Agent-Voyer en chef du département, à l'adjudication, au rabais, des travaux à exécuter pour la Construction de la partie du Chemin vicinal d'intérêt commun, n° 80, de Pont-aubard par Fons et Isepts, comprise entre le Moulin Pérès et la combe Cabrinhae, ayant une longueur de 2,659 m. 50 c.

La dépense est évaluée à la somme de . . . . . 12,000 fr. »

Y compris une somme à valoir de . . . . . 952 fr. »

Le montant du cautionnement reste fixé à la somme de . . . . . 500 fr. »

Le 13 août 1862, à une heure de l'après-midi, en l'hôtel de la préfecture d'Agen, il sera

et d'une longue procession générale à travers toutes les galeries de l'Exposition.

Le grand intérêt de la journée, du reste, et de celles qui ont suivi a été, après la proclamation des récompenses, l'immense succès de vogue de nos uniformes français, et l'admirable musique de nos zouaves et de la gendarmerie de la garde-impériale.

Ils ont joué encore le lendemain, non-seulement au Royal horticultural garden, mais le soir dans la salle aristocratique de St-James-Hall, et ont été toujours entourés, matin et soir, de la foule la plus élégante et la plus choisie. Il fallait entendre, ce soir-là surtout, le God save the queen exécuté par les deux musiques réunies, au milieu de hurrahs les plus enthousiastes et des trépignements les plus fanatiques ! Et j'aurais voulu que ceux qui croient encore à l'animosité de l'Angleterre eussent été témoins, comme nous, de cette magnifique et splendide ovation, d'autant plus remarquable, qu'elle a éclaté dans tous les rangs de l'échelle sociale.

On a fait chaque jour assaut d'élégance et de toilette pour venir les voir et les entendre, et pour tout dire, en un mot, ils sont tellement recherchés, tellement cajolés, tellement applaudis de toutes les plus belles ladies, que je les considère comme sérieusement menacés, et que, si un ordre ne les rappelle au plus vite, je ne vois plus pour eux qu'une de ces alternatives : ou passer à l'ennemi avec armes et... et trombones ; ou être retenus prisonniers, attachés au rivage avec des chaînes de fleurs, et condamnés au supplice de l'exposition à vie !....

Demain, jeudi, grande fête à Guildhall pour terminer dignement et couronner la grande solennité de la distribution des récompenses.

Un Touriste.

procédé par le Préfet, en conseil de préfecture et en présence de l'architecte, auteur du projet, ou, à défaut de l'architecte du département, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux à faire pour la construction d'un Palais de justice à Agen, dont le devis estimatif porte la dépense au chiffre de 233,120 fr. 01 c.

La Société de Secours mutuels de Cahors s'est réunie dimanche dernier, 20 juillet, pour célébrer la fête de St. Vincent-de-Paul, son patron.

A neuf heures, elle a assisté, dans la chapelle des cloîtres, à une messe qui a été dite par M. Pauty, chanoine de la Cathédrale.

Après la messe, M. Soulié, aumônier du Lycée, a prononcé un discours de circonstance. La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

La Société est rentrée immédiatement à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle de ses séances. M. le Président a soumis son rapport sur la situation financière au 31 décembre 1861, et les comptes de cet exercice ont été approuvés.

Sur la demande de plusieurs sociétaires, la Société a renvoyé la réélection des membres du bureau à la réunion du mois d'octobre prochain.

On nous communique, à Cahors, que samedi dernier, sur la route de Ceint-d'Eau, en face le pont du chemin de fer, une charrette de meunier, mal dirigée, heurta la voiture de M<sup>\*\*\*</sup>, de Figeac, et cassa les deux brancards. Cet accident aurait pu avoir des suites funestes. M<sup>\*\*\*</sup> et son fils se trouvaient dans la voiture; un hasard providentiel a voulu que, ni le père, ni l'enfant n'aient eu de mal. Le roulier, que ce choc n'avait pas même fait descendre de sur sa charrette, continuait tranquillement sa route, quand M<sup>\*\*\*</sup> l'appelant, lui fit comprendre, que son premier devoir, après l'accident, eût été de s'assurer du mal qu'il aurait pu occasionner. — Le roulier en a été quitte en ramenant la voiture à Figeac. — Nous devons croire que le véhicule sera réparé aux frais du roulier.

On nous écrit de Figeac :

Vers le milieu de la nuit du 15 au 16 juillet, la ville de Figeac était mise en émoi par le tocsin et le son du tambour. Le feu venait d'éclater dans le hangar du couvent de la Sainte-Famille, où les sœurs avaient, la veille, fait la lessive. Aussitôt les habitants et les pompiers de la ville organisèrent des secours, les uns et les autres firent preuve d'un zèle infatigable; le feu dut céder à leurs efforts, après avoir brûlé deux heures.

Les pertes sont insignifiantes en raison de celles qu'on y aurait à déplorer si l'incendie se fût communiqué au couvent même; ce qui se serait infailliblement arrivé sans la promptitude des secours.

Un arrêté de M. le Préfet du Cher, en date du 17 juillet courant, a nommé M. Calvel (Pierre-Prosper), aspirant du département du Lot, surnuméraire près la recette principale des contributions indirectes de Bourges.

MM. Violet-Leduc, architecte, et Aimé Millet, statuaire, viennent d'être chargés par M. le ministre d'Etat de l'exécution, chacun en ce qui le concerne, d'une statue colossale de Vercingetorix, destinée à être élevée sur le mont Alésia. Le choix de ces deux artistes indique surabondamment le haut intérêt que le gouvernement attaché à cette œuvre et est une garantie des soins qui seront apportés à son exécution. La statue, haute de dix-huit pieds, doit être en cuivre repoussé, supportée par un socle de même hauteur.

Dans son *Histoire de César*, l'Empereur arrêtera aussi, espérons-le, son attention sur le compagnon de Vercingetorix, l'audacieux Lucitérus, chef des *Cadurcis*, au siège d'Uxellodunum. En nous honorant, l'année prochaine, de sa visite, Sa Majesté voudra, sans doute, voir les lieux où le traître Espanatus livra aux romains le dernier défenseur de l'indépendance gauloise, Lucitérus, à qui il fallait cette dernière gloire : mourir comme une victime expiatoire, sur les ruines de sa patrie (\*). Et à Luzech, comme à Alésia, la munificence impériale éternisera par une statue la mémoire du guerrier quercinois.

On nous écrit de Vayrac :

La moisson est terminée. En comparant la présente récolte à celles des précédentes années, on trouve une différence sensible d'après la nature du sol; le terrain calcaire, incliné, naturellement poreux, a donné une récolte égalant à peine celle de l'année dernière, tandis que les blés récoltés sur les terrains argileux, silico-argileux et d'alluvions, terrains dominant dans notre localité, le produit a été

en moyenne d'un tiers supérieur à l'année précédente.

On nous écrit de St.-Denis, près Martel : Depuis une douzaine de jours, on est à même d'établir sur ses piliers le pont en fer sur la Dordogne, à Floirac, pour la continuation de notre voie ferrée jusqu'à Figeac. Ce pont est jeté d'une seule pièce : il a 143 mètres de long, son poids est de 533,136 k. 500 grammes. Rien de plus imposant que cette masse énorme mise en mouvement par des machines hydrauliques à vapeur d'une force motrice dont on se fait difficilement l'idée. Pour rouler le pont, cinq minutes suffisaient pour le faire avancer d'un mètre, mais il fallait un intervalle d'une heure avant qu'on pût être en mesure de lui imprimer le mouvement de trois mètres, qui est la course déterminée par les pistons établis sous le tablier du pont.

Ce travail s'effectue par intervalles en présence d'une foule de spectateurs venus de fort loin pour assister à cet émouvant spectacle.

Malgré toutes les précautions prises pour éviter le moindre accident, dans la journée du 16, le sieur X, ouvrier, est tombé du haut du pont de Floirac et s'est gravement contusionné.

— Un autre ouvrier, natif de Vegène, (Corrèze), nommé Josium, père de plusieurs enfants, a trouvé la mort sous la décharge d'un wagon.

— La foire de Vayrac, 17 juillet, a été très-active pour la vente des bœufs d'attelage et des jeunes taureaux, et quoique le blé coupé donne à espérer, le froment n'a presque pas eu de baisse sous la halle.

Une décision de S. Exc. M. le ministre de la guerre, en date du 3 juillet courant, porte que les *mulets* de l'armée, en dépôt chez les cultivateurs, seront repris pour le service de l'armée (corps expéditionnaire du Mexique).

Les détenteurs doivent tenir ces animaux à la disposition du département de la guerre, à partir du 30 juillet courant.

Les jeunes gens qui ont l'intention de se présenter en 1862 au concours pour être admis au surnumérariat dans l'administration des tabacs sont prévenus que ce concours s'ouvrira le lundi 6 octobre, et qu'ils doivent, pour y prendre part, se faire inscrire, avant le 15 septembre prochain, dans l'une des manufactures de Bordeaux, Châteauroux, Dieppe, le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg, Tonneins, Toulouse, ou bien dans les bureaux d'un des directeurs de la culture à Cahors, Vesoul et Alger.

Le directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Toulouse fait savoir aux personnes intéressées des départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Gers, du Lot, du Tarn-et-Garonne et du Tarn, que les consignations pour les aspirants aux titres d'officiers de santé, pharmacien, herboriste et sage-femme de 2<sup>e</sup> classe, seront reçues au secrétariat de l'Ecole de Toulouse, du 5 au 20 août, pour la session de 1862, après cette époque, les registres seront définitivement clos.

Pour être admis à ces divers grades, le candidat devra produire les pièces indiquées dans le programme.

TAXE DU PAIN. — 25 juin 1862.

1<sup>re</sup> qualité 37 c., 2<sup>e</sup> qualité 34 c., 3<sup>e</sup> qualité 32 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>fr</sup> 15<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>fr</sup> 05<sup>c</sup>.  
Taureau ou Vache: 1<sup>re</sup> catég., 95<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catég., 85<sup>c</sup>.  
Veau: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>fr</sup> 30<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>fr</sup> 20<sup>c</sup>.  
Mouton: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>fr</sup> 25<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie 1<sup>fr</sup> 15<sup>c</sup>.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 20 juillet 1862.

20 Versements dont 3 nouveaux... 4,463<sup>fr</sup> »  
40 Remboursements dont 7 pour solde. 2,138<sup>fr</sup> 96  
Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

Turin, 17 juillet.

Le roi a reçu avec sa bonté habituelle la députation de la Chambre des députés chargée de le féliciter à l'occasion du mariage de la princesse Marie Pie avec le roi de Portugal. S. M. a remercié la députation des sentiments de dévouement qui lui étaient exprimés. Elle a ajouté que rien ne lui était plus agréable que le parfait accord entre les pouvoirs de l'Etat. Le roi a dit enfin qu'il était toujours convaincu que l'affranchissement de l'Italie devait s'accomplir par la liberté. Emprunt Italien 71.30.

Turin, 18 juillet.

La reconnaissance officielle de la Prusse est annoncée. Le roi Guillaume recevra lundi, un ambassadeur, lui notifiant la proclamation du royaume d'Italie.

Rome, 15 juillet.

Dimanche soir, la ville de Rome était parcourue par de nombreuses patrouilles de gendarmes et de soldats français et pontificaux. Les rues qui débouchent sur le Corso, étaient occupées par des patrouilles et des agents de police, et même sur la place de Venise on voyait des gendarmes à cheval. Ces mesures ont été prises dans la persuasion que les unitaires voulaient tenter une manifestation politique. Dimanche, à deux heures de l'après-midi on lança dans la cour du palais des Sabani, près du Corso une bombe qui éclata avec une très-forte détonation. Par cette chose eut lieu dans la rue de St.-Joseph, à Capocase, près de l'église de la Paix, ainsi que sur la place Navone, dans le Transtevere, aux Monti, dans le quartier des Borgo et ailleurs. Des détonations furent en quelques lieux si violentes, qu'il y eut des vitres brisées et que les habitants des maisons voisines en prirent l'alarme.

Ces petites bombes étaient lancées par des individus qui avaient la précaution d'y adapter de longues mèches, en sorte, que lorsqu'elles éclataient, celui qui les avait lancées se trouvait déjà hors de tout danger de tomber aux mains de la police. Dans la soirée et pendant la nuit du dimanche, on fit des marques à trois couleurs sur les murs des maisons et particulièrement à la caserne neuve des gendarmes, près du Belvédère, où l'on voyait des croix tricolores.

La police vient d'arrêter cinq personnes, dont une avait dans sa poche un moule d'inscription : *A bas le Pape roi*, avec le pinceau pour l'exécuter sur les murs.

A Frascati, le parti unitaire a fait des ovations à M. de Kisselef, ministre de Russie, pour la reconnaissance du royaume d'Italie. Plusieurs drapeaux aux trois couleurs ont été placés sur la promenade publique, et dans la villa du ministre on a placé le drapeau de la Russie environné de drapeaux nationaux de l'Italie.

— On mande de la frontière vénitienne qu'une démonstration au moyen de pétards et d'affiches tricolores a eu lieu à Venise à l'occasion de la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie. On ajoute que les autorités sont inquiètes de l'attitude de la population.

POLOGNE.

On écrit de Varsovie, 10 juillet :

« Ces jours derniers, le conseil militaire a tenu deux séances. Le général Kryzanowsky paraît y avoir la plus grande autorité; il a été d'avis qu'en raison du dernier attentat, il convenait plutôt d'augmenter les rigueurs de l'état de siège que de les adoucir; il a été appuyé par le général Ramsay, dont les ancêtres auraient été d'origine anglaise, qui doit occuper le poste de chef militaire du royaume, sous les ordres du Grand-duc. Sa manière d'agir dans le conseil ne présage rien de bon pour l'avenir. Il n'est pas en état d'examiner et de connaître la situation générale du pays et met toute sa confiance dans les mesures de sévérité. Les séances du conseil ont été, paraît-il très-orageuses, et ont donné au parti militaire la prépondérance à la cour du nouveau Kanisestwik.

» Les arrestations dans l'armée continuent; on a arrêté les officiers qui lors de la révision des revolvers n'ont pas pu montrer les leurs. La police prétend que le revolver qui a servi à l'auteur de l'attentat contre le Grand-duc, a été acheté chez l'arquebusier Becker. Certains signes indiquaient, en outre, qu'il avait dû être acheté après la proclamation de l'état de siège. M. Becker, interrogé, a prouvé à l'aide de ses livres, que ce revolver faisait partie des 50 qu'il avait vendus après la proclamation de l'état de siège, aux officiers russes qui avaient le droit de les acheter. Javosynski, dit avoir trouvé le revolver. »

ESPAGNE.

Madrid, 17 juillet.

Le général Prim est arrivé hier soir. Son retour en Espagne a été salué par des démonstrations sympathiques. Le comte de Reus sera reçu aujourd'hui par la reine.

ANGLETERRE.

Dans la séance du 18, la Chambre des communes, a déposé une motion ayant pour but la reconnaissance des Etats du Sud par la Grande-Bretagne. Cette motion est ainsi conçue : « Dans l'opinion de la Chambre, les Etats séparés de l'Union de la république des Etats-Unis ont donné tant de preuves de leur aptitude à l'indépendance que l'opportunité de reconnaître ces Etats comme nation est digne d'une attention immédiate et sérieuse de la part du gouvernement de Sa Majesté. La Chambre appuiera cordialement les efforts que fera le gouvernement de Sa Majesté pour chercher, de concert avec les autres puissances, à faire cesser, par médiation ou autrement, la guerre d'Amérique. »

AMÉRIQUE.

Les journaux de Rouen et du Havre publient un télégramme de Liverpool annonçant que le général Mac-Clellan et son armée se seraient rendus à discrétion. La fausseté de cette nouvelle est évidente en présence des télégrammes de New-York, en date des 8 et 10 juillet.

D'après ces dépêches, une nouvelle bataille paraît imminente, la lutte serait sur le point de recommencer plus acharnée que jamais, et l'on doit croire que le temps mis à profit par Mac-Clellan pour appeler des renforts aura été également bien employé par le général Beauregard. Il est donc difficile de prévoir, dès à présent, quelle pourra être l'issue de la lutte. (Patrie.) A Esparbié.

MEXIQUE.

Nous avons, par la Havane, des dépêches particulières de la Vera-Cruz, du 19 juin. A cette date, l'armée mexicaine n'avait dirigé aucune attaque contre la ville d'Orizaba. Le général commandant en chef avait fait, le 14, une forte reconnaissance en avant d'Ingenio.

Le quartier général mexicain était à la Canada. Un corps de cavalerie se tenait en observation au débouché des Combrès.

Une surveillance très-active était exercée par nos croiseurs sur toute l'étendue de la côte. Dans la nuit du 6 au 7, deux bâtiments de guerre, le *Grenade* et l'*Eclair*, avaient saisi, près de la baie de Campêche, une goëlette mexicaine, ayant à bord des armes et des munitions. E.-B. Gullaude. (Patrie.)

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

22 juillet.

Une très grande affluence s'est pressée, aujourd'hui, au Palais-Royal, pour s'inscrire à l'occasion de la naissance du prince Victor-Napoléon. On remarquait parmi les visiteurs beaucoup d'anciens soldats de la république et de l'Empire.

— On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* :

La santé de S. A. I. Madame la Princesse Marie-Clotilde Napoléon est parfaite.

Celle du jeune Prince ne laisse rien à désirer.

— L'Empereur et le roi Victor-Emmanuel font demander tous les jours des nouvelles de la santé de S. A. I. la princesse Clotilde et du prince nouveau né.

Le baptême du prince aura lieu après le retour de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice à Paris. On croit que S. M. le roi Victor-Emmanuel se rendra également à Paris, à la même époque.

— Le général Forey, arrivé de Vichy, hier, se rendra, à la fin de la semaine, à Toulon pour surveiller les préparatifs d'embarquement des troupes de renfort pour le Mexique.

— Le *Moniteur* publiera incessamment un rapport sur la situation financière, adressé à l'Empereur, par M. Fould.

— On annonce l'ouverture de la souscription aux actions du chemin de fer de Paris à Libourne.

La démolition des théâtres et des maisons du boulevard du Temple qui se trouvent dans l'axe de l'avenue du Prince Eugène, est poursuivie avec la plus grande activité. La voie devra être libre le 15 août; elle s'étend du château à la barrière du Trône.

— L'Empereur vient de commander à M. Ingres un dessin de Jules César, destiné à être gravé et mis en tête de la vie du héros romain écrite par Sa Majesté.

— Une dépêche de Constantinople annonce que M. le marquis de Moustier, ambassadeur de France, avait remis, le 12, de la part de l'Empereur, le grand cordon de la Légion-d'Honneur à S. M. I. le Sultan.

— M. le comte de Kisselef est attendu, ce soir, à Paris, venant de Rome. Le voyage qu'il vient d'effectuer se rattache, dit-on, à la reconnaissance du roi d'Italie par le gouvernement de St-Petersbourg.

— Aujourd'hui a eu lieu la pose de la première pierre de l'église du Vésinet. Mgr. l'Evêque de Versailles présidait à cette cérémonie.

— Des affiches placardées dans Paris annoncent irrévocablement pour le 1<sup>er</sup> août l'apparition du journal fondé par M. de la Guéronnière sous ce titre : *La France politique, littéraire, scientifique et industrielle*.

— Il est question d'organiser une loterie avec primes dans le but de libérer M. de Lamartine des engagements qu'il a encore avec ses créanciers. Les lots seraient de 100,000 à 6,000 fr. et le prix des billets fixé à 25 cent.

— Le temps est moins beau qu'hier; cependant chaud et tendant à la pluie.

— Le jugement dans l'affaire de société secrète a été rendu aujourd'hui. Il condamne Vassel, Miot, Gastinel, Carré et Bachelet, défaillant, à trois ans de prison et cinq ans d'interdiction des droits civils.

Aléy, Barbarin, Lafargue, Créancy, Johanne, à deux ans de prison.

Adine, Barouin, Beurthe, Bray, Bonnerot, Vaudelin, à un an;

Baldue, Bretagne, Boison, Mouton, Perrinet, Rémond, Sans, Guonie, Hellie, Lerat, à six mois;

Buette, Gebel, Javelot, Millet, Patois, Gerbier, Hénon, Larrivée, Lavant, Milecamp, à trois mois.

Ont été acquittés les prévenus Greppo, Six, Clément, Mary, Roucal, Boudin, Bornet, Guillon, Gérard, Bouya, Hénauld, Jomerat, Léger, Médinger (Jean) et Médinger (Pierre), Moreau et Perdu.

Les condamnés ont été immédiatement conduits à Mazas.

— Les débats de l'affaire de MM. Binet et Crochard contre M. Mirès et les anciens fondateurs de la société en commandite des Ports de Marseille et les représentants de la Caisse des chemins de fer, ont continué hier à la première Chambre du tribunal. La parole a été donnée à M<sup>e</sup> Nougier, avocat des défendeurs. Le tribunal a renvoyé à huitaine la continuation de la plaidoirie de M<sup>e</sup> Nougier.

Faits divers.

M. le préfet du Gard vient de publier les arrêtés réglementaires qui fixent au 15 juillet l'ouverture de la foire de Beaucaire et au 28 du même mois sa clôture, et qui nomment les agents de change et les courtiers autorisés à exercer leur ministère pendant la durée de la foire.

La Maison Groult J<sup>ne</sup> (pâtes, farines, tapiocas), vient d'obtenir la médaille d'honneur à l'exposition universelle de Londres.

Le JURY de l'Exposition de Londres vient de décerner à MM. WOTHERSPOON et C<sup>e</sup> une médaille d'honneur. — Voir aux annonces *Pastilles Victoria*.

— On lit dans le *Wanderer*, journal de Vienne :

« A Czeladna (village de la Moravie) vit un paysan âgé de 147 ans, qui s'occupe encore un peu des travaux des champs. Dernièrement, le nouveau curé de Nesseldorf, qui avait vu dans le livre des baptêmes qu'il avait dans sa paroisse un homme d'un âge tellement avancé, lui envoyait une voiture en l'invitant à dîner. Le vieillard a accepté l'invitation, mais il a refusé la voiture, et il est arrivé à pied chez son curé. Il lui a raconté qu'il a passé dans sa chaumière la plus grande partie de sa vie, qu'il a été militaire et qu'il s'est remarié à l'âge de 90 ans.

» Du lait et des pommes de terre sont depuis longues années sa principale nourriture.

— Un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Pierre V..., demeurant près de Saint-Cyran, s'est donné la mort d'une façon étrange. Aimant éperdument une jeune fille nommée Ernestine S..., il l'avait demandée en mariage à ses parents; mais ceux-ci lui avaient déclaré qu'ils ne lui donneraient la main de leur fille que s'il apportait en ménage un certain pécule.

Dans le but de se procurer la somme exigée, Pierre V... prit des billets à toutes les loteries dont il eut connaissance. Tout l'argent qu'il possédait y passa. La fortune ayant trahi ses espérances, il résolut de ne pas survivre à sa déception et il s'étouffa en s'enfonçant dans la gorge un linge qui fut, lors des constatations, retiré à l'aide de crochets et dans lequel on retrouva peletonnés tous les billets de loterie qu'il avait achetés.

SOUSCRIPTION AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT.

CHEMINS DE FER DES CHARENTES

CONCESSIONNAIRES : MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE, banquiers, à Paris, rue de Provence, 50.

Subvention de l'Etat, 20,495,000 fr.

Emission de 50,000 actions de 500 francs.

IMPORTANCE DU RÉSEAU.

Le réseau se compose de lignes suivantes :

- 1<sup>o</sup> Concession définitive : Napoléon-Vendée à La Rochelle, Rochefort à Saintes, Saintes à Coutras, Saintes à Angoulême. } 289 kilom.
- 2<sup>o</sup> Concession éventuelle de la ligne d'Angoulême à Limoges, conformément au cahier des charges, et dans les conditions de la loi du 4 juin 1842. } 110 kilom.

SITUATION ET ÉLÉMENTS DE TRAFIC DU RÉSEAU.

Il relie directement, d'une part, quatre grands ports, Nantes, La Rochelle, Rochefort et Bordeaux, en ménageant entre les deux points extrêmes, Nantes et Bordeaux, une diminution de parcours de 200 kilomètres. D'autre part, il met en communication directe, par la ligne de Saintes à Angoulême, et plus tard à Limoges, le centre de la France avec l'Océan. Son tracé indique déjà un grand chemin transversal, dont l'extrémité aboutissant à Lyon, amènera, par la ligne la plus courte, dans la direction de l'est à l'ouest tout le commerce de la Suisse, de l'Allemagne et du Piémont.

Les départements qu'il traverse (Charente, Charente-Inférieure, Vendée, Loire-Inférieure, Gironde, Dordogne et Haute-Vienne) sont classés parmi les plus riches.

COUT KILOMÉTRIQUE.

Les ingénieurs de l'Etat ont évalué le coût des chemins des Charentes (289 kil.) à 64,400,000. Soit par kil. .... 221.500  
La subvention de l'Etat s'élevant à 20,495,000 fr., soit le tiers de la dépense, représenté par kil. .... 74.000  
Reste à la charge de la Compagnie seulement ..... 150.500

Or, en France, le coût du kilomètre a été, d'après les statistiques officielles, de 401,000 fr., qu'il faut réduire à 291,000 fr., eu égard à la subvention de l'Etat, qui a été jusqu'ici du quart seulement de la dépense.

ÉVALUATION DU REVENU.

Les constatations officielles du trafic sur les lignes des Charentes par les ingénieurs de l'Etat assurent un revenu moyen de 19,000 fr. par kilomètre, soit pour le réseau entier ..... 5.491.000 fr.  
Frais d'exploitation à 45 0/0 ..... 2.470.950

il reste net ..... 3.020.050 fr. soit 34,71 par action de 500 fr., ou 7 0/0 dès le début de l'exploitation.

Or, si l'on considère que, d'une part, le coût des lignes des Charentes ne sera que moitié du coût moyen des autres chemins, et que, d'autre part, les départements qu'elles traversent leur assurent un trafic supérieur au trafic moyen des autres lignes (net 27,807 fr.), on arrive à cette conséquence forcée que les lignes des Charentes doivent réaliser, dans un avenir prochain, des bénéfices dont l'évaluation la plus

modeste assure au capital engagé un revenu d'au moins 18 0/0.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Il sera versé 100 fr. en souscrivant; Et 100 fr., à la répartition qui aura lieu, au prorata des demandes, sous le contrôle du gouvernement. Les versements complémentaires seront appelés par le Conseil d'administration, à des époques qui seront fixées au fur et à mesure des besoins des travaux.

Les sommes versées jouiront, pendant la durée des travaux, d'un intérêt de 5 0/0 qui sera payé par semestre, au siège de la Compagnie et chez les banquiers correspondants.

En cas de retard de paiement, le débiteur sera passible d'un intérêt de 5 0/0.

A la répartition, il sera délivré au souscripteur un récépissé nominatif constatant les deux premiers versements.

La souscription, ouverte depuis le 14 juillet, sera close le 28 inclusivement.

On souscrit à Paris : chez MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE, banquiers, rue de Provence, 50.

On peut verser dans toutes les succursales de la Banque de France, au crédit de MM. les fils de Guilhou jeune. Leur adresser les récépissés de versement.

LES FILS DE GUILHOU JEUNE.

BULLETTIN COMMERCIAL.

Graines et farines. Nous avons fini, enfin, avec saint Médard et son aquatique influence. Le temps, remis au beau depuis le 15, paraît vouloir s'y maintenir. Vu l'immence de la moisson dans les contrées de grande production fromentale, c'est le plus heureux des événements. On ne sera pas surpris d'apprendre que les cours de la halle se sont ressentis, samedi, de cette amélioration atmosphérique. Les farines sont traitées de 62 à 63 fr. les 157 kil. en bonnes sortes; les blés de 36 à 37 francs l'hectolitre 1/2; les seigles de 21 à 22 fr.; les orges de 15 à 16 fr.; les avoines d'un placement difficile, de 27 à 28 fr. les 3 hectolitres. Dans les pays où le battage est commencé, on se félicite de la qualité du grain; mais la gerbe rend moins qu'on ne s'y attendait, surtout dans les fermes du Midi.

Vins. On se plaint de l'oïdium dans certains clos; cependant l'apparence du raisin est généralement belle. Il ne faut que de la chaleur, mais il en faut le plus tôt possible. Les vins s'enlèvent assez bien à Bercy et à l'Entrepôt, sauf quelque atténuation dans les prix à l'égard des qualités ordinaires. La bonne marchandise ne faiblit point.

Spiritueux. Affaires calmes. Les alcools de betterave sont à 73 fr. l'hectolitre; en belle qualité on fait des Montpellier à 90 francs et des Armagnac à 80, Le Cognac se traite de 125 à 130 et la fine Champagne de 150 à 155.

Huiles et graines oléagineuses. Marché actif avec de la hausse sur le cours précédent. En tous fûts, on offre 117-50 l'hectolitre et en tonnes 119. Les huiles d'olives sont faibles à 240 francs. La récolte de ce fruit s'annonce magnifiquement en Provence. La graine de

Colza vaut de 28 à 29 francs l'hectolitre.

Bestiaux. Au dernier marché de Sceaux vente active et en hausse sur le gros bétail; point de variations sur les veaux et les moutons. A Poissy, hausse marquée sur les moutons, baisse sur les veaux, bonne tenue des prix sur les bœufs et les vaches. A la Chapelle, le 18, il a été amené 2360 porcs qui se sont assez rapidement enlevés au cours de 1-50 à 1-60 le kilo.

BULLETTIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

21 juillet 1862.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	68 40	» 05	» »
3 pour 150 (nouveau) ..	68 40	» »	» »
4 1/2 pour 100 .....	97 50	» »	» 20
Obligations du Trésor ..	457 50	» »	» »
Banque de France .....	3235	» 15	» »

22 juillet.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	68 35	» »	» 05
3 pour 100 (nouveau) ..	» »	» »	» »
4 1/2 pour 100 .....	97 45	» »	» 05

23 juillet.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	68 45	» 40	» »
3 pour 100 (nouveau) ..	» »	» »	» »
4 1/2 pour 100 .....	97 50	» 05	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 20 juillet. Barthe (Marguerite).
- 22 — Mouldouou (Marie).
- 23 — Miquel (Marie).
- 23 — Allias (Madeleine).

Mariages.

- 20 — Blay (Pierre), cultivateur, et Tardieu (Julie), couturière.
- 21 — Bernard (Michel) et Bousquet (Catherine-Mélanie).

Décès.

- 21 — Borie (Marie-Célestine), 5 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Théâtre de Cahors.

Judi, 24 juillet 1862,

LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en un acte.

BONSOIR VOISIN

Opéra-comique en un acte.

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en un acte.

UNE ALLUMETTE ENTRE DEUX FEUX

Vaudeville (redemandé) en un acte.

Les portes et les bureaux seront ouverts à 7 heures. — On commencera à 8 heures.

ENTREPRISE RAMOND, BRUSIDOU ET C<sup>e</sup>.

Nouveau Service

DE CAHORS A TOULOUSE

et retour.

Départ de Cahors pour Toulouse 10 heures du soir.

Départ de Toulouse pour Cahors 6 heures du matin.

Bureau : à Cahors, sur les Fossés, chez M. DUMEAU, marchand chapelier.

Médillons historiques en bois durci.

NAPOLÉON III	VICTOR-EMMANUEL	FRANÇOIS-JOSEPH
Impératrice EUGÉNIE	GARIBALDI	AB-DEL-KADER
Prince Impérial	Reine VICTORIA	BÉRANGER
NAPOLÉON I <sup>er</sup>	Prince ALBERT	LAMARTINE
NAPOLÉON II	Comte CAVOUR	CANROBERT

CHRIST, VIERGE MARIE, PIE IX

BUSTE OFFICIEL

de S. M. NAPOLÉON III, de 50 centimètres de hauteur, avec console, fait d'après M. A. BARRE, statuaire, chevalier de la Légion d'honneur.

En vente chez CASTANET, imprimeur lithographe, à Cahors.

RÉMY, aîné, Tapissier, GALERIE FONTENILLE, A CAHORS.

A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera dans son magasin, à des prix réduits, une grande quantité de Papiers peints de la plus haute nouveauté. — On pourra choisir dans les prix de 40, 45, 50 et 60 cent., en coloré; — de 70, 75 et 80 cent. en satiné mat; — de 3 fr. à 3 fr. 50 cent., des papiers de Chine, vus et autres d'un mètre de large. — Le sieur Rémy tient toujours les articles meubles, passementeries, dorures, descentes de lit, étoffes pour meubles, et un grand choix de chaises vernies, paille osier et autres; à 4 fr. 50 c. et 7 fr. Voltaires à 30 francs.

EAUX MINÉRALES

DE LAGARDE

Près Gramat (Lot).

Ces Eaux agissent principalement dans les embarras gastriques, les gastralgies, les constipations opiniâtres, les flatuosités, les migraines rebelles, l'inappétence (perte d'appétit), les affections bilieuses, la méstérie (carreau), les gravelles (\*), les coliques néphrétiques, les catarrhes de la vessie, la leucorrhée ou fleurs blanches, les bronchites et les catarrhes chroniques, la dysenterie des enfants. Au dépôt, comme à la fontaine, on fera connaître aux personnes qui le désireront, les guérisons surprenantes produites par ces Eaux.

Ces Eaux arrivent à Cahors et à Saint-Céré tous les jours, puisées de la fontaine. Le propriétaire les délivre lui-même.

Un médecin est spécialement attaché à cette fontaine; il s'y rend tous les jours.

Le propriétaire, DARNIS.

Dépôt à Cahors, chez M. Lafon, aubergiste; à St-Céré, chez M. Camille.

(\* Le nommé M\*\*\*, guéri de la gravelle, habite Cahors.

Le Café de l'Aigle

rue Fénélon, tenu par le sieur LINAS, sera transféré, le 6 août prochain, sur les boulevards, maison Cazes, ancienne maison Pontus, et prendra le nom de

Bonne consommation **Café du Midi** Prix modérés

Café au lait, dès cinq heures du matin, en toute saison.

COMMISSION. Benzine Person EXPORTATION.

Employée par tous les teinturiers-dégraisseurs de Paris pour le nettoyage des étoffes et des gants, sans laisser aucune odeur. 2 francs le litre (prix de détail pour Paris et la province); le flacon 75 centimes. Contenance exacte de ceux vendus jusqu'à ce jour au détail : 1 fr. 25 cent. Contre un mandat sur la poste de 9 francs, on expédie franco (pour tous les pays se trouvant sur une ligne de chemin de fer) une boîte de douze flacons. — DÉPÔT GÉNÉRAL, 33, rue Dauphine, à Paris.

Demande de dépositaires pour chaque ville.

PASTILLES VICTORIA

DE J. WOTHERSPOON ET C<sup>e</sup>, FOURNISSEURS DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE. Ces PASTILLES joignent à leur pureté et à leur saveur exquise la propriété d'être éminemment DIGESTIVES et de parfumer l'haleine.

Médailles d'honneur aux Expositions universelles de Paris de Londres.

PASTILLES DE MENTHE ANGLAISE supérieures.

Dépôt général à Paris, 16 rue des Vieux-Augustins. — On expédie franco. Au dépôt central, chez M. Vinel, pharmacien, à Cahors, et chez les Pharmaciens, Confiseurs et principaux Epiciers.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.